



CfpcBE20200910PV19

---

**BUREAU EXECUTIF  
PROCES-VERBAL N° 19  
REUNION DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020  
PAR VISIOCONFERENCE**

---

Membres présents : Francis AUBERTIN (trésorier), Denis DAUNE (vice-président), André LECLERCQ (président), Thierry MESSINA (secrétaire général), Claude PIARD (vice-président), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué), Jean VINTZEL (vice-président), Edith ZITOUNI (secrétaire générale adjointe).

Invités présents : Philippe BROSSARD (chargé de mission gazette), Ivan COSTE-MANIERE (colloque Nice 2021), Bernard MACCARIO (colloque Nice2021).

Membres excusés : Erich BATAILLY (trésorier adjoint), Odette DURAND (vice-présidente).

Le président ouvre la séance à 10h00.

## **I. Ouverture par le président**

André Leclercq revient sur le décès de notre administrateur Jean-Paul Grandière survenu au début du mois d'août. Un hommage lui sera rendu lors de notre prochain Conseil d'administration.

## **2. Actualités**

### **2.1. Période juillet/août**

Activité au ralenti compte tenu de la période des vacances et des mesures liées à la situation sanitaire de notre pays. Ces deux mois ont cependant permis d'avancer sur la préparation du 70ème anniversaire, particulièrement sur le plan protocolaire.

Jean Vintzel profite de l'occasion pour souhaiter - au nom du Bureau exécutif - un bon rétablissement à notre président suite à une hospitalisation durant l'été. Il suggère cependant à celui-ci une reprise d'activités progressive afin qu'il soit dans la meilleure forme possible à la mi-novembre lors du 70<sup>ème</sup> anniversaire à Lausanne.

### **2.2. Congrès du CNOSF (08/09)**

Denis Daune représentait le CFPC à cette occasion. 3 groupes de travail ont été constitués :

- *Les actions d'accompagnement du CNOSF pour les fédérations et les clubs ;*
- *L'accompagnement des membres du CNOSF dans les territoires de vie ;*
- *L'unité du Mouvement Olympique et Sportif Français.*

Maison du Sport Français

Les conclusions de ces groupes de travail parviendront rapidement aux fédérations. Elles doivent permettre de lister des enjeux forts à partir d'objectifs validés. Possibilité également de mettre en œuvre sans délai une proposition relevant d'un enjeu stratégique prioritaire.

En parallèle à ce congrès, André Leclercq a participé à une visioconférence le 28/08 dernier sur le thème « COVID-19 - Soutien à la reprise sportive des clubs et des fédérations ». A cette occasion, il a suggéré que « l'allocation financière pour accompagner nos concitoyens dans leur inscription au sein d'un club fédéré », c'est-à-dire l'aide à la prise de licence soit accompagnée d'un bon d'achat de matériel sportif.

Par ailleurs, le Ministère chargé des Sports, avec ses partenaires - le CNOSF, le Comité Paralympique et Sportif Français et l'Agence nationale du Sport - ont lancé à l'unisson une campagne de soutien à l'activité sportive le 29 août dernier à l'occasion du départ du Tour de France. Ce vaste programme de communication et de relance du sport a pour vocation de sonner la reprise enthousiaste et nécessaire du sport. Elle s'articulera autour d'un mot d'ordre fort : « **EnVie de sport** ».

### **2.3. Lancement de l'appel à projets « Impacts 2024 ».**

Cet appel à projets encourage les acteurs de terrain issus du mouvement sportif, du monde associatif et des collectivités locales à innover en proposant des projets en groupement. Il s'adresse à toutes les structures d'intérêt général qui utilisent le sport pour la santé, le bien-être, la réussite éducative, l'inclusion, et le développement durable. L'appel à projet est ouvert jusqu'au 15 octobre 2020.

## **3. Activités**

### **3.1. Prochaine Gazette**

La parution de la prochaine Gazette n° 62-63 a pris un peu de retard en raison de problèmes techniques de notre prestataire liés à la situation sanitaire. Les textes ont été relus en amont par Jean Vintzel et Thierry Messina. Sa sortie est programmée à la fin du mois de septembre ce qui permettra :

- à Jean Vintzel et Thierry Messina d'emporter quelques exemplaires début octobre à Lausanne ;
- d'appréhender dès la réception de ce nouveau numéro un envoi à qui de droit. Pour ce faire, il y a lieu de se manifester si nécessaire auprès d'André Leclercq pour compléter le listing actuel et sortir les étiquettes correspondantes.

Ce numéro comprendra notamment :

- l'édito et compte rendu de l'A.G du 11 juin dernier ;
- le compte rendu du colloque de Cergy ;
- un article rappelant brièvement les 70 ans de l'existence de notre comité ;
- des articles sur les « *Autres Jeux* » (deuxième partie).

### **3.2. Dossier Mécénat de compétence - RDV avec le Crédit Mutuel**

Le document de travail (dossier de présentation de nos activités) réalisé par Anne-Sophie Thébault doit encore être retravaillé mais surtout complété par un autre document de présentation de l'activité. Il servira de support à notre RDV avec le Crédit Mutuel qui devrait se tenir début octobre prochain.

#### 4. Point de situation du dossier du 70<sup>ème</sup> anniversaire du CFPC

Jean Vintzel rappelle que Thierry Messina et lui-même se rendront à Lausanne les 5 et 6 octobre prochains pour « balayer » les différents points de cette organisation. D'ores et déjà, des rendez-vous sont programmés à l'Hôtel Aulac, au Musée Olympique et au C.I.O. Le compte rendu de cette visite sera à l'ordre du jour de notre Conseil d'administration du 08/10.

Par ailleurs, un nouveau courrier sera adressé aux participants, lequel précisera que :

- la date limite de confirmation de participation des uns et des autres est toujours fixée au 30 septembre prochain avec le versement de 50% des frais de séjour (hébergement + dîner du vendredi soir) ; le solde étant à régler pour le 31 octobre. Un RIB sera demandé aux participants afin que le trésorier puisse rembourser rapidement ces derniers en cas d'annulation de « dernière minute » liée à la situation sanitaire française et/ou suisse.
- le règlement de ces frais de séjour peut se traduire de deux manières. Soit un virement bancaire au CFPC, soit l'envoi d'un chèque à l'ordre du CFPC acheminé au domicile du trésorier pour des questions pratiques.
- sans réponse définitive des participants à la date limite du 30 septembre, la présence des uns et des autres sera considérée comme annulée et les chambres et dîner du 13 novembre décommandés.

Par ailleurs, à la suite d'échanges entre les membres, il est convenu :

- d'interroger le C.I.O. et le Musée Olympique sur l'éventualité d'un report de la manifestation au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 en cas d'annulation du déplacement de novembre si le contexte sanitaire l'imposait ;
- de prendre les dispositions nécessaires pour la gestion et la livraison du champagne ;
- de resensibiliser les personnes présentes à Lausanne qui ne se sont pas manifestées à nous faire parvenir leur photo et si possible un petit témoignage dans l'optique de la réalisation d'un trombinoscope. Ivan Coste-Manière se propose d'en effectuer le tirage.

Puis un débat s'instaure sur la partie communication de l'évènement. Le CFPC n'a pas les moyens d'assurer un reportage filmé des différents temps de la manifestation d'où l'idée d'un partenariat avec le CRITT Sport-Loisirs ; lequel est par ailleurs intéressé par la présentation au CIO d'un outil pédagogique particulièrement performant qui pourrait trouver sa place au Musée olympique. Cet outil ne nous est pas étranger puisqu'il s'agit de celui des classes sciences et sport avec une dimension évènementielle exceptionnelle. Il y a une totale convergence d'intérêts dans l'héritage pédagogique et culturel de Pierre de Coubertin.

Gabriel Bernasconi (pilotage des interviews) et Philippe Brossard (rédaction d'articles (gazette, communiqué/dossier de presse et même photos), chacun dans leur domaine de compétences, apporteront également leurs concours.

André Leclercq se charge de la réalisation d'un diaporama/film qui sera projeté pendant les « temps morts » ou en accompagnement de la manifestation.

En conclusion, ce premier échange laisse augurer de la trace que nous souhaitons donner à cet évènement : réalisation d'un film, interviews, reportages, communiqué, articles...

## 5. Finances : situation de trésorerie - cotisations 2020

Francis Aubertin constate les économies liées à la situation sanitaire en termes de réunions présentes qui compensent une diminution de nos « recettes adhésions ». En effet, seuls 26 fédérations, 37 individuels et 20 CROS/CDOS/CTOS ont été enregistrés.

André Leclercq souhaite que, dès l'année prochaine, nous nous organisions d'une autre manière pour le suivi et les relances de ces cotisations. Il termine son propos en indiquant qu'il a fait parvenir une demande d'aide financière auprès du CNOSF et de son président un peu plus élevée que d'habitude à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire.

Francis Aubertin a reçu la demande de subvention de la Mairie de Paris à retourner pour le 20 octobre prochain.

## 6. Colloque de Nice 2021 (13/15/10)

Ivan Coste Manière et Bernard Maccario interviennent sur les différents points de cette organisation. Ce colloque international « Sport, Art et Olympisme » comprendra 4 thématiques :

1. *Art et Olympisme, un long compagnonnage ;*
2. *La création artistique au service de l'olympisme et du sport ;*
3. *L'art qui magnifie le sport et l'Olympisme ;*
4. *Le sport, une forme d'art ?*

Bernard Maccario a souhaité le compléter afin de concrétiser ce qui est dit dans l'introduction, à savoir une place pour les acteurs de terrain. D'où l'idée non pas d'une 5ème thématique, mais d'un carrefour d'échanges, ajouté à la fin du texte, notamment en direction des établissements scolaires et du mouvement sportif.

L'appel à communication préalablement adopté par le comité scientifique du colloque est validé par le Bureau exécutif. André Leclercq exprime sa grande satisfaction du travail déjà effectué<sup>1</sup>.

En marge de cette manifestation, Jean Vintzel demande le positionnement des organisateurs quant à la tenue éventuelle de l'Assemblée générale électorale de l'AFAO le vendredi 15/10 à l'issue du colloque. Un avis favorable lui est donné. Il remercie Ivan Coste-Manière et Bernard Maccario en précisant qu'il reviendra vers eux pour les modalités pratiques de cette Assemblée.

André Leclercq précise qu'il revient à Jean Vintzel de gérer la convocation de ladite Assemblée générale en tant que Secrétaire général de l'AFAO. Thierry Messina se propose de l'aider sur le plan logistique (transports, aide administrative préparation réunion...). Par ailleurs Jean Vintzel se propose de faire parvenir pour information l'appel à communication de ce colloque aux membres du Bureau exécutif de l'AFAO ainsi qu'aux ANO Canadienne et sénégalaise.

## 7. Points divers

### 7.1. A.G de l'ASVFP du 16/09

Denis Daune représentera le CFPC. Jean Vintzel et Thierry Messina seront également présents à d'autres titres.

---

1. Cet appel à communication et témoignage sera adressé aux membres du conseil d'administration avec le présent procès-verbal, annoncé sur la page Facebook et présenté sur le site.

## 7.2. Déménagement

Thierry Messina indique que celui-ci devrait intervenir courant octobre. Il reste cependant à définir en amont avec le CNOSF les conditions précises de notre entrée au 7 de la rue Sainte-Hélène. En ce sens, Thierry Messina est chargé de se rapprocher de Jean-Pierre Mougine, Président de l'AFSVFP.

## 7.3. Ordre du jour du prochain Conseil d'administration du CFPC

Celui-ci se tiendra le jeudi 8 octobre de 10h00 à 12h30, en visioconférence. L'ordre du jour est élaboré et validé par le Bureau exécutif. Il sera en grande partie consacré au 70<sup>ème</sup> anniversaire de notre association.

## 7.4. Valorisation du bénévolat

Alors que l'année 2020 devait être l'année du bénévolat, Ivan Coste-Manière se demande s'il n'y a pas matière à valoriser l'action de certains bénévoles (avec des critères à définir) en même temps que la remise des différents prix Coubertin. Ce point sera soulevé lors de notre prochain Conseil d'administration.

## 7.5. Fonctionnement du CFPC

André Leclercq provoque la mise en place d'un groupe de travail « recherche de financements » le jeudi 17 septembre prochain pour profiter des dispositions actuelles et financières en vigueur (service civique, contrat en alternance...). Le but de cette première séance de travail est d'accroître à terme une présence plus régulière au siège de notre association et tendre vers un suivi des dossiers plus rigoureux que le seul bénévolat ne peut faire.

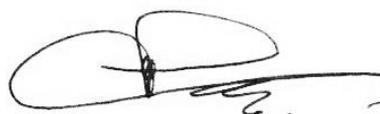
L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11h45.

Le président,  
président de séance



André Leclercq

Le secrétaire général,  
secrétaire de séance



Thierry Messina